

Le gouvernement a commencé à démolir les Casernes, l'année dernière. Ainsi le *Nouveau-Monde* devra comprendre l'inconvenance de ses remarques à notre adresse.

Nous avons assez de confiance en M. DeBoucherville, pour connaître qu'il ne se serait pas permis l'acte de *vandalisme* que signale le *Nouveau-Monde*, sans l'assentiment des autorités compétentes.

Le *Nouveau-Monde* profite de la circonstance pour nous adresser quelques impertinences : " Ce n'est pas d'aujourd'hui que le *Courrier* tient ce langage inconcevable. Que feraient de pire les libéraux les plus écarlates ? " Là ! joli procédé de la part d'une feuille amie !

Nous espérons que le confrère reprendra ses sens, et retirera ces paroles que ni les circonstances, ni nos écrits ne justifient.

Voici les commentaires du *Nouveau-Monde* :

" Ce n'est pas d'aujourd'hui que le *Courrier* tient ce langage inconcevable. Nous ne dirons rien de l'assertion, au moins étrange que ces ruines renferment en leur sein des exhalaisons fétides qui jetteront avant longtemps la maladie en la Haute-Ville."

Étrange ! venez voir.

" Pour le moment nous nous contenterons de demander au *Courrier* s'il croit, oui ou non, que ces casernes sont propriété de l'Église ? S'il le croit, il doit être persuadé que la corporation a bien moins le droit d'y toucher que de démolir le bureau du *Canadien*."

Si le bureau du *Canadien* menaçait de nous tomber sur la tête, n'aurions-nous pas le droit de nous plaindre à la Corporation et de lui demander protection ?

" S'il ne le croit pas, voudrait-il avoir la bonté de nous informer à quelle époque l'Église a perdu ses droits sur cette propriété ? "

Les Evêques ne s'opposent pas à ce que les casernes soient démolies.

" Le public veut et doit être éclairé là-dessus avant d'être poussé à un acte qui ne saurait se désigner par d'autre nom que celui de *vandalisme*."

Vous auriez dû vous éclairer sur cette question avant de parler comme vous le faites. Ceci vous aurait empêché d'agir comme un *vandale* à notre égard !